



L'intelligence  
au service des professionnels  
de la valorisation organique



# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

## Au Référentiel Qualité

Certifie que

**RACINE**

Pour le site d'

**Arnas (69)**

Exploite une installation conforme aux exigences réglementaires ICPE,  
A mis en place un suivi du compostage et une traçabilité respectant les conditions du référentiel,  
Produit un compost de qualité, conforme aux normes en vigueur (NFU 44-051).

Suite à l'audit technique réalisé en **septembre 2019** et conformément à la décision de la commission d'évaluation de l'Association du **26/09/2019**, la conformité au référentiel qualité RISPO de l'installation de compostage a été vérifiée et la certification attribuée.

Elle autorise **RACINE** pour le site d'**Arnas**, à utiliser le logo « **Site certifié RISPO** » pour son compost produit à partir de déchets végétaux.

Cette attestation est valable à compter de **septembre 2019**, jusqu'au prochain audit 2020.

Emmanuel ADLER  
Président du RISPO